



## Le Domaine du Vallon des Fresches est en pleine évolution...



> P5-6  
Semaine bleue



> P8  
Basket



> P 10-11  
Conseils municipaux





Ce mois de septembre a filé comme l'éclair. Les vacances d'été sont déjà loin derrière, et même si nous profitons encore de week-ends bien ensoleillés, on sent que l'on se dirige progressivement vers l'automne.

Retour sur les événements marquants de l'été et de cette rentrée 2016.

Nous avons connu une belle fréquentation le 9 juillet dernier en anticipation de la fête nationale.

Le Comité des fêtes a encore fait preuve d'un savoir-faire consommé. Les animations dans le bourg étaient du meilleur cru, et les traditionnelles « Moules-Frites » étaient sans surprise au niveau des précédentes éditions. Quant au feu d'artifice, chacun s'accordait à dire que c'était un « must ». Comme le lendemain était jour de finale de l'Euro et que les tables et chaises étaient en place, nous nous sommes retrouvés nombreux pour applaudir les deux équipes et apprécier le spectacle télévisé sur la place de l'Eglise.

Le forum des associations a connu une fréquentation soutenue. L'engouement pour les sports dans lesquels la France a performé aux derniers JO s'est bien fait sentir.

Le centre de loisirs a fait l'objet d'un beau succès auprès des jeunes tout au long de l'été. L'animation, très professionnelle et sympathique, trouve là un motif de satisfaction.

La rentrée scolaire s'est effectuée sans heurts avec des effectifs en baisse dans nos écoles.

Les structures scolaires, périscolaires et sportives se sont mise en place en douceur. Pour ce qui concerne les TAP, il y a quelques changements dans les activités pour mieux répondre aux souhaits des élèves et des parents, cela dans un souci de maîtrise budgétaire.

Pour mieux servir les enfants nous avons changé de prestataire pour la restauration scolaire. Nous recherchons la performance, le goût et la qualité. Le groupe Launay promoteur de la ZAC du Vallon des Fresches, avait convié les nouveaux habitants de ce secteur pour un moment d'accueil et de convivialité le 29 septembre dernier. Ce fut un moment sympathique qui a connu une bonne participation.

Le CCAS avait concocté une semaine complète d'animation pour la semaine bleue. Le succès était au rendez-vous et les activités proposées ont connu les faveurs de plus de 25% de la population concernée.

Pour ce qui concerne la nouvelle Communauté de Communes (fusion – extension de notre Val d'Ille avec le Pays d'Aubigné), nous serons prêts pour un démarrage opérationnel au 1er janvier prochain. Cela nécessite beaucoup de séances de travail et de réflexion pour harmoniser compétences, fiscalité et organisation d'ensemble. Espérons que tout ce travail ne sera pas vain et remis en cause par une nouvelle organisation territoriale.

Votre équipe municipale est dans l'action pour vous faciliter la vie, n'hésitez pas à la solliciter si vous en éprouvez le besoin (courrier, mail ou Web).

**Jean LE GALL**  
Maire de Vignoc



**Vendredi  
9 décembre :  
Marché de Noël**



## Zac Vallon des Fresches

Le 6 octobre, le groupe Launay et la municipalité ont invité les résidents de la première tranche de la Zac du Vallon des Fresches.

Cette Zac a démarré en 2012, entre le Pont et le centre historique. Au programme, des travaux sur une quinzaine d'années avec huit tranches pour 235 logements. L'opération s'étend sur deux secteurs : le Vallon des Fresches, proche du bourg, et le Tertre, situé au nord-est.

Pour développer un environnement de qualité, des chemins piétonniers ainsi que des pistes cyclables ont été aménagés. Les voies bordées d'arbres et de haies bocagères, véritables coulées vertes, dessinent un cadre paysager des plus agréables.

Le Domaine du Vallon des Fresches est en pleine évolution... Les travaux de viabilité de la tranche 2 s'étant terminés fin avril, les travaux de construction ont commencé ! Au mois de juin, la tranche 3 a été lancée en commercialisation. Un véritable succès !

Coordonnées du service commercial : 02 99 350 800





## Val d'Ille Début de travaux

Le Val d'Ille a commencé l'aménagement de la voie douce entre Vignoc et La Mézière.

Les travaux ont démarré en septembre, derrière le lotissement du Chêne Augué, et devraient permettre, d'ici la fin de l'année, de pouvoir relier les deux communes en toute sécurité. Son coût : 137 000 EUR. Après le terrassement et l'empierrement, une couche de sable, qui empêche la repousse de la végétation et favorise la marche ou le roulement, recouvrira le chemin. Large de 3 m, avec deux accotements de 0,50 m, le chemin de 4,1 km sera accessible aux piétons, vélos, chevaux mais pas aux véhicules à moteur, excepté les engins agricoles. Dans un premier temps il est prévu un terrassement sur deux tronçons : un de 700 m, à Vignoc, du lotissement au Chêne-Augué aux limites de Gévezé, et un de 300 m, à La Mézière, entre la Loirie-Lemarchand et la Boussinais. Une tranche conditionnelle, aujourd'hui franchissable, reste à négocier sur la portion traversant Gévezé.



## Sentier de randonnée

Six sentiers de randonnée du Val d'Ille - dont cinq sentiers intercommunaux - figureront dans la prochaine édition du guide "Le Pays de Rennes à pied", édité par le comité départemental de la fédération française de randonnée (FFR).

Les parcours vélo promenade sont accessibles en ligne sur le guide touristique numérique : [www.cirkwi.com](http://www.cirkwi.com)

## GPAS

Depuis plus d'un an, le GPAS Val d'Ille travaille avec les jeunes de la communauté de communes sur le projet "Pommes d'ados ».

Par le biais d'activités aussi diverses que variées allant de sa plantation, sa greffe, sa récolte, ses recettes et ses trucs de grands mères, les jeunes ont désormais une connaissance particulière de ce fruit qui est très présent dans la région. Venez nombreux pour découvrir les différents stands et animations qui vous seront proposés par les jeunes le samedi 29 octobre.



## L'ABHR

### Association des Bibliothèques des Hôpitaux de Rennes et sa Région

L'ABHR a pour objectif de procurer un moment de bien-être et d'évasion aux patients hospitalisés, par le biais de la lecture ou la musique, la lecture à voix haute ou le conte. Les bénévoles assurent une présence régulière tout au long de l'année dans tous les établissements hospitaliers de Rennes et sa Région

Vous souhaitez donner un peu de votre temps, vous aimez lire et partager le plaisir de lire, le milieu hospitalier ne vous fait pas peur : rejoignez les bénévoles de l'ABHR !

**Site internet :** [abhr-asso.blogspot.com](http://abhr-asso.blogspot.com) **Adresse e-mail :** [abhrd@chu-rennes.fr](mailto:abhrd@chu-rennes.fr)  
ABHR, CHU de Rennes Hôtel-Dieu 2 rue de l'Hôtel-Dieu CS 26419  
35064 RENNES Cedex Tél : 02 99 87 30 25

## OSVIDH

L'OSVIDH vous propose un séjour neige en Savoie, du 15 au 22 février 2017, face aux Aiguilles d'Arves, au pied du glacier de l'Etendard et du Col de la Croix de Fer et à Saint Sorlin.

**Les inscriptions sont à formuler avant le 15/02/17.**

Vous pouvez consulter le programme sur le site Internet : [osvidh.fr](http://osvidh.fr)  
Mail : [yannick.bitauld@osvidh.fr](mailto:yannick.bitauld@osvidh.fr) / [thomas.lemetayer@orange.fr](mailto:thomas.lemetayer@orange.fr)  
Tél. : 06 82 18 04 67 / 06 76 06 91 44

## LES ACTIVITES DES TEMPS PERISCOLAIRES

### Deux nouvelles activités :

- **«COSMETIQUE EN CUISINE» :**  
en élémentaire.
- **«GYMNASTIQUE» :**  
cours spécifique pour les jeunes enfants, enseigné par une professionnelle en Maternelle.

Nous remercions Madame DREYVRE et Monsieur BOSTON pour la Sculpture et le Badminton qu'ils ont respectivement enseignés ces deux dernières années.

La Municipalité et le Comité de Pilotage ont à cœur de renouveler les activités des Temps Périscolaires afin d'enrichir les propositions faites aux élèves vignocois. La qualité des activités, le professionnalisme des intervenants permettent une ouverture de qualité aux projets culturels, artistiques et sportifs effectués pendant nos TAP.

Théâtre, Pastel, Créations plastiques, Danse, Cuisine, Activités littéraires, Multisports, Grands jeux, Jardinage, Hip-Hop, toutes ces activités adaptées au rythme et aux intérêts des enfants de Petite Section ... continuent à participer au développement et à l'éducation des enfants.

BELLE ET HEUREUSE SCOLAIRE à nos enfants vignocois !

## Le CLIC

Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) de l'Ille et de l'Illet, lieu ressource pour toutes les personnes retraitées, âgées de plus de 60 ans et personnes en situation de handicap à tous les âges de vie, a pris place dans ses nouveaux bureaux, au rez-de-chaussée de la communauté de communes du Pays d'Aubigné.

Ce service médico-social a accompagné, en 2015, plus de 600 personnes auprès de la population du territoire (24 communes autour de St Aubin d'Aubigné).

Il poursuit ses missions d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement dans les démarches liées au vieillissement et au handicap, en tant qu'antenne de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH). Les coordonnées et les horaires d'ouverture restent les mêmes, l'équipe sera ravie de vous recevoir.

Renseignements  
1 Place du Marché  
St Aubin d'Aubigné  
Tel : 02.23.37.13.99  
[www.clic-ille-illet.fr](http://www.clic-ille-illet.fr)

# Semaine bleue

**Séniors, et alors ?**

**LA SEMAINE BLEUE 2016**

**« A tout âge : faire société »**

Pour la 3<sup>ème</sup> année, le Centre Communal d'Action Sociale a organisé sur la commune la Semaine Bleue dédiée aux retraités et aux personnes âgées.

Du 2 au 9 octobre, en collaboration avec des acteurs locaux (le club de la Bonne Entente, le centre « accueil et loisirs », le Conseil des Sages, des professionnels de la santé et des bénévoles) des animations étaient proposées aux séniors.

Au programme : après-midi musical, théâtre-débat de prévention des chutes, échange sur les trucs et astuces de grands-mères, déjeuner à la cantine scolaire et promenade suivis d'un loto avec les enfants du centre accueil et loisirs, randonnées (vélo et pédestre) avec déjeuner, concours de boules, balade gourmande guidée au marché des Lices, trocs aux plantes et aux livres, pique-nique partagé.

**Faisons un retour en photos !**



**Après-midi musical**  
proposé par des artistes bénévoles



**Randonnée pédestre**  
La pause repas



**Balade gourmande**  
au marché des Lices



**Randonnée vélo**

# Rénovation thermique

## LE VAL D'ILLE OUVRE UNE PLATE-FORME D'INFO-SERVICE

Dans le cadre de son second Plan Local pour l'Habitat (PLH) 2014- 2019, le Val d'Ille a lancé une Plateforme Locale de Rénovation de l'Habitat. Objectif : simplifier la vie des particuliers qui souhaitent engager des travaux de rénovation afin d'améliorer le confort et la performance énergétique de leur logement, de l'adapter aux besoins de mobilité et d'accessibilité ou de lutter contre la dégradation.

La nouvelle plateforme, lancée en septembre dernier s'adresse aux résidents du Val d'Ille comme aux professionnels du bâtiment et aux financeurs des travaux. Sa mission : accompagner les projets de rénovation des particuliers qui souhaitent améliorer l'efficacité énergétique de leur logement, réaliser des aménagements d'accessibilité en cas de perte d'autonomie ou rendre leur habitat plus digne et salubre.

La plateforme apporte un conseil neutre et indépendant, le particulier reste maître d'ouvrage de son projet et le gère de façon autonome.

## POUR EN SAVOIR PLUS

David Cabo-GONZALEZ (animateur)  
david.cabo-gonzalez@valdille.fr  
Gwenhael BRIAND (technicien)  
gwenhael.briand@valdille.fr

Plateforme Locale Rénovation de l'Habitat (PLRH)  
Tél. : 02 99 69 58 93



Concours de boules



Rencontre, partage  
Déjeuner à la cantine scolaire



avec repas

## Ecoles

### Bénédicte

Un grand merci du fond du cœur, aux municipalités, aux enseignants, à mes collègues, aux parents, enfants et amis de l'école pour cette générosité, cette reconnaissance que vous m'avez témoignées lors de mon départ à la retraite.



## Ecoles

### L'école maternelle a fait sa rentrée avec 104 élèves.

- 27 élèves avec Brigitte TANGUY et Marie-Hélène BANOR pour les tous petits et les petites sections,
- 24 élèves de petite et moyenne sections avec Françoise DENOUAL et Isabelle JUHEL,
- 27 élèves de moyenne et grande sections avec Sylvie LESECK et Odile CONNAN,
- 26 élèves de moyenne et grande sections avec Frédérique LEMAITRE et Christelle HERVE.

Les enfants sont allés en forêt de Liffré le mardi 4 octobre.



### L'école élémentaire a eu une fermeture de classe cette année, on ne compte plus que 5 classes pour 131 élèves.

- 21 élèves en CP avec Christophe BOUFFORT et Sandrine LEJARD,
- 26 élèves en CE1 avec Christine PAILLARD-SANQUET et Sandrine LEJARD,
- 27 élèves en CE2 avec Brigitte BRUNEL,
- 27 élèves en CM1 avec Marc HAMONIC,
- 30 élèves en CM2 avec Isabelle MORIN et Sylvain ROUAULT.

Le projet pédagogique de cette année tourne autour du cinéma (arts visuels, la musique...)

### Festival Marmaille,

Les élèves de CE1 et de CE2 sont allés à Rennes voir le spectacle « The wolf under the moon » le vendredi 14 octobre. Les élèves de CE2 et de CM2 iront voir le spectacle « Brut » à Langouet le 24 novembre.

### Calendrier scolaire

- Vacances de la Toussaint : du jeudi 20 octobre au mardi 02 novembre (inclus).
- Vacances de Noël : du samedi 17 décembre au lundi 2 janvier (inclus).

### Les élections des parents d'élèves ont eu lieu le 7 octobre dernier.

Les élus sont,

**En élémentaire** : LAURENT Anthony, HUCHET Sabine, LEVESQUE Nicolas, MARTIN Flora, MENDES Karine et HERVE Angelina  
**En maternelle** : DANGER Aurélie, MONFORT Nicolas, LAURENT Patricia, MICHEL Arnaud.  
Suppléante : LESNE Angélique

## Restauration scolaire

Pour assurer la qualité des menus et contribuer à l'éducation alimentaire des enfants inscrits en restauration scolaire, la commune de Vignoc a décidé pour la rentrée 2016-2017, de s'orienter vers un nouveau prestataire qui répond au cahier des charges, en l'occurrence RESTORIA.

Ce choix s'est effectué de par sa proximité, puisque la cuisine centrale est basée sur la commune de St Jacques de la Lande, de par la provenance des produits français et locaux, du sans OGM, de par l'introduction de produits bio (1 élément bio par jour) et de par le respect de la saisonnalité des fruits et légumes.

La commission « restauration scolaire » participe, suit, veille sur la composition des menus, la qualité des produits et la qualité gustative des repas.

**Sensible au gaspillage alimentaire** et donc à la réduction des déchets, la commission « restauration scolaire » va mener une gestion affinée des commandes (selon l'appétence des enfants sur tel ou tel plat, des habitudes de consommation des mets...), en étroite collaboration avec le prestataire et le personnel communal, dans les prochaines semaines.

A partir d'une page dédiée et personnalisée, la commission « restauration scolaire » et Restoria communiqueront avec les familles sur la vie du restaurant (menus, animations...).

Le site est intitulé **radislatoque.fr**

## Bois bûche

La Communauté de Communes du Val d'Ille se lance dans la production et la distribution de bois bûche local issu de la gestion durable du bocage et des bosquets du territoire.

### Participez au lancement !

C'est le CBB 35, puis à terme la SCIC, qui commercialisera le bois bûche local. Pour la future saison de chauffe 2017/2018, le Val d'Ille et le Collectif Bois Bocage 35 ont démarré la production de bois bûche sur le territoire en lien avec les détenteurs de la ressource. En attendant que le bois produit sur le territoire soit sec et prêt à être commercialisé, il vous est proposé de participer au lancement de la filière en remplissant un bon de commande et en le renvoyant au Collectif Bois Bocage 35. Cette année, le bois proviendra du centre de la France et sera sec et garanti gestion durable forestière (PEFC). A partir de l'année prochaine, nous pourrons vous proposer du bois du Val d'Ille.

### Pour plus d'informations ou pour obtenir le bon de commande

Soazig ROUILLARD, service énergie climat  
Justine BOIVIN, service environnement

soazig.rouillard@valdille.fr / justine.boivin@valdille.fr  
Tél : 02 99 69 86 86

# associations

## > FOOT

### Championnat DSR

#### 1<sup>er</sup> match à domicile en nouvelles tenues

Dimanche 5 septembre à 11h30, en prélude au premier match de championnat à domicile, le bureau de l'ASVHG football avait convié l'ensemble des joueurs pour recevoir leurs nouvelles tenues. Le 1<sup>er</sup> partenaire, le groupe Launay, représenté par son directeur Franck Launay, a offert des jeux de maillots qui ont été étrennés l'après-midi même.

Le match contre Saint Jouan des Guérets, nouvellement promu en DSR, s'est soldé par un match nul : 1 partout.

### Un partenaire local



Après la remise des maillots, Marie-Lise Lebel du bar tabac presse de la place de l'église a eu le plaisir d'offrir à l'équipe séniors A une tenue d'entraînement à l'enseigne du Refuge. Elle a précisé «l'année prochaine, Le Refuge offrira les sweats à l'équipe B et dans deux ans à l'équipe C».

Jean Le Gall, maire et le président de l'ASVHG Yannick Boulain ont tour à tour remercié les partenaires pour leur soutien au club qui évolue quand même en DSR. Comme l'a indiqué le président : «Nous véhiculons tous les dimanches la valeur du sport».

## > VIGNOC YOGA & BIEN-ETRE

### Rentrée réussie



C'est avec un effectif encore jamais atteint que Vignoc Yoga & Bien-être a débuté la saison. En effet plus de 60 adhérents intègrent le yoga dans leur vie en assistant aux séances sous l'égide de Nicole Charpentier, professeure diplômée.

Activité physique pour certains, thérapie pour d'autres, le yoga est le plus souvent vu comme une discipline plurielle. Le yoga a tout bon pour rester en bonne santé et entretenir le corps et l'esprit.

Il est encore possible de venir découvrir cette activité pratiquée 3 fois par semaine à la salle de motricité de l'école primaire.

## Basket



U15 Filles et leurs coachs Christèle et Hervé

Après les très beaux succès aux forums de Hédé, Vignoc, Guipel et Tinténiac, le club de basket ASVHG a organisé sa soirée de lancement le vendredi 16 septembre. En cette saison, le club comptabilise 260 adhérents.

Cette soirée de lancement a permis de présenter les bénévoles, les coachs du club et de remettre les maillots aux équipes.

Un nouveau groupe U7/U9 (enfants nés en 2008 jusqu'en 2011) à Guipel est enfin lancé le mardi soir à la grande salle de Guipel de 17 H à 18 H ! Il reste des places ! Il reste encore des places également dans le groupe Détente, pour les adultes, en mixte, de 21h à 23h à la salle de Hédé. N'hésitez pas à nous rejoindre !

**Pour plus de renseignements**, notre site internet est à disposition : [www.asvhgbasket.fr](http://www.asvhgbasket.fr)

Lundi à 19H15 et 20H30 ainsi que le mercredi à 18H15.

Renseignements : [vignoc.yoga@laposte.net](mailto:vignoc.yoga@laposte.net)

tél 06 80 91 07 26 ou sur le site de la mairie.





## > COMITÉ DES FÊTES

# Retour sur les animations du mois de juillet

### Cinéma de plein air

Retour en quelques lignes sur « La Grande Soirée » d'Esti'Val d'Ille organisée par la communauté de communes du Val d'Ille et qui s'est déroulée à Vignoc le 8 juillet dernier.

Nous étions près de 200 au parc des loisirs pour partager un pique-nique et relever le grand défi proposé par l'équipe d'artistes du Radeau Utopique. Il s'agissait d'inventer un mode de vie et les quelques règles nécessaires pour pouvoir vivre ensemble sur un radeau... Les débats furent animés et joyeux et, juste avant la tombée de la nuit, les marins vignocois se sont tous retrouvés sur la belle île d'Utopie, imaginée il y a 500 ans par l'écrivain Thomas Moore. Le jeu était gagné !

Pendant ce temps, les associations Clair-Obscur et Ludikenergie travaillaient d'arrache-pied pour installer le grand écran de cinéma et les vélos générateurs d'électricité indispensables à l'écoute de la bande son du film.

Une fois encore les participants ont bien joué le jeu : les volontaires pour pédaler et fournir l'électricité n'ont pas manqué un seul instant. Tout le monde a pu apprécier le film de Mathias Malzieu « Jack et la mécanique du cœur ». Même les étoiles étaient présentes au rendez-vous.



**Le samedi 9 juillet s'est déroulée la soirée moules frites** dans le centre bourg avec le groupe Double Face qui a mis le feu. Le feu d'artifice organisé par la mairie a ensuite été tiré. De nombreux spectateurs étaient présents.

Le lendemain, le 10 juillet, une fan zone organisée par le Refuge, la

mairie et le Comité des fêtes a permis de finir le week-end en beauté devant un grand écran place de l'église où les supporters ont vibré pendant 90 minutes.

Un grand merci aux bénévoles, aux commerçants et à la mairie pour ce week-end très réussi.



### Les prochaines animations

Vendredi 16 décembre, la fête de Noël avec sa traditionnelle "tartinette", se déroulera sur la place avec le Refuge et le Comité des fêtes. Un groupe de chants marins et le Père Noël seront conviés. Le 8 juillet, soirée moules frites.

**Soyez nombreux à réserver ces dates.**

Nous recherchons toujours des bénévoles pour nos manifestations. C'est l'occasion de participer à la vie de la commune, tout en faisant des rencontres et en passant un agréable moment.

Vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse suivante : [cdfvignoc@gmail.com](mailto:cdfvignoc@gmail.com).

Nous avons aussi une page facebook Comité des fêtes Vignoc.

## > ESPACE ARTS ET CULTURE



Randonnée contée le dimanche 25 septembre



Soirée contes et châtaignes le vendredi 21 octobre



# Conseil municipal

## Conseil du 7 juillet 2016

### Résumé

#### URBANISME

ZAC « VALLON DES FRESCHES »  
• Conformément à l'article L.311-6 du code de l'urbanisme, toutes cessions de terrain incluses dans le périmètre d'une zone d'aménagement concertée font l'objet d'un cahier des charges. Celui-ci indique le nombre de m<sup>2</sup> de surface hors œuvre nette dont la construction est autorisée sur la parcelle cédée ; il fixe les prescriptions techniques, urbanistiques et architecturales.

Il est donné oralement certaines indications sur les futurs acquéreurs des lots 2.1, 2.3, 1.45 informations contenues dans le cahier des charges.

• La commune de Vignoc est propriétaire d'une parcelle cadastrée AB n°160 d'une superficie de 6 740 m<sup>2</sup>. La dite parcelle est située dans le secteur du Tertre et est incluse dans le périmètre de la ZAC « Vallon des Fresches », le Groupe Launay, aménageur souhaite l'acquérir. Un avis a été sollicité auprès des services de France Domaine.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la vente de la parcelle au profit du Groupe Launay au prix de 38 500 €, les frais notariés seront à la charge de l'acquéreur.

#### VOIRIE

##### ENVIRONNEMENT

La Poste a pour mission légale de distribuer les envois postaux à leurs destinataires, tous les jours ouvrables sur l'ensemble du territoire. D'autre part, les communes, dans le cadre de leur pouvoir de police générale, ont le pouvoir de dénomination et de numérotation des rues, places publiques, voies communales et chemins ruraux ouverts à la circulation publique. A ce titre, il appartient aux communes d'installer les plaques indicatrices de rues, voies, hameaux et habitations, ainsi que de numérotation des habitations. L'existence d'une dénomination

et d'une numérotation des voies, hameaux et habitations permet donc l'exactitude de l'adresse des envois postaux et constitue ainsi un facteur déterminant de la qualité de la distribution postale. La qualité de l'adresse est devenue un enjeu de développement économique des territoires, d'opportunité de développement pour les entreprises et le milieu associatif et d'égalité entre les citoyens dans l'accès aux services publics, de secours, aux services de soins à la personne. La démarche de référencement total des voies relève donc d'un travail collectif, associant les communes et La Poste. Dans ce cadre, La Poste propose aux communes, une convention d'assistance à la dénomination et à la numérotation des voies, hameaux et habitations.

Le conseil municipal approuve la convention d'assistance à la dénomination et à la numérotation des voies, hameaux, et habitations de la commune, proposée par La Poste d'un montant de 2 677.50 € H.T soit 3 213 €.

#### FINANCES

##### REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Le conseil municipal sollicite une aide financière de 25 € par enfant auprès du Département d'Ille-et-Vilaine dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. Cette aide est accordée aux communes de moins de 2000 habitants. Elle sera versée à la commune de scolarisation sur la base de l'effectif transmis par l'Education Nationale.

##### REMBOURSEMENT

Dans le cadre de la fête automnale organisée par la commission « culture », des plants de citrouille ont été achetés par un agent communal. Le fournisseur au regard de la quantité (10 plants) ne faisait pas de paiement différé aussi l'agent communal a avancé la somme de 29.50 €.

Le conseil municipal, approuve le remboursement à l'agent communal.

#### ADMINISTRATION GENERALE

##### PLATEAU MULTISPORTS

Après quelques mois d'utilisation, il a

été décidé en commission communale d'élaborer un règlement d'utilisation du City Parc.

Le conseil approuve le règlement intérieur d'utilisation du plateau multisports tel qu'il a été lu et modifié en cours de séance.

Le règlement est affiché à l'entrée du terrain.

##### CONSULTATIONS

- Remplacement luminaires classes Ecole Maternelle SOCOLEC 876 €

- Bordure granit rose cimetière GRANIMOND 423,30 €

- Remplacement d'un coffret électrique terrain de foot VEZIE 1 857,60 €

- Ordinateur Direction Ecole Maternelle SIMECO 552 €

- Remplacement chauffe eau 300l Salle polyvalente REHAULT 856,80 €

- Remplacement des plafonds Ecole Maternelle LEHAGRE Daniel 28 408,32 €

- Remplacement des menuiseries Ecole Maternelle LEHAGRE Daniel 6 853,20 €

- Panneaux de signalisation voirie SELF SIGNAL 230,26 €

- Coffret TV Cassé Clos de la ruelle (Plaine verte) LEPAGE ELECTRONIQUE 477,60 €

- Contrôle APAVE Multisports 193,25 €

#### VAL D'ILLE

##### PROJET D'EXTENSION DU PERIMETRE

Les membres de la CDCI en date du 13 juin 2016 ont voté favorablement à l'extension de la communauté de commune du Val d'Ille aux communes d'Andouillé-Neuville, Aubigné, Feins, Gahard, Montreuil-sur-Ille, Saint Aubin d'Aubigné, Sens de Bretagne, Vieux Vy-sur-Couesnon en incluant Mouazé.

De part ce nouveau projet de périmètre notifié par arrêté en date du 14 juin 2016, le conseil communautaire et tous les conseils municipaux intéressés disposent de 75 jours pour donner un avis. Si la moitié des communes représentant au moins la moitié de la population donne un avis favorable, ce nouveau périmètre est validé. Dans le cas contraire, le

Préfet peut passer outre et doit consulter la CDCI pour avis simple.

Le conseil municipal, émet un avis défavorable à l'arrêté du Préfet portant sur le projet d'extension du périmètre de la communauté de communes du Val d'Ille incluant la commune de Mouazé.

## Conseil du 8 septembre 2016

### Résumé

#### PRESENTATION DE L'INVENTAIRE BOCAGE DU TERRITOIRE VIGNOCOIS

Dans le cadre du SAGE VILAINE, il est nécessaire d'inventorier et de protéger les éléments bocagers dans les documents d'urbanisme, de constituer des groupes de travail bocage et de mettre en œuvre un programme local d'action « Phosphore ».

Il est proposé de mettre en place plusieurs groupes comportant, à la fois, des élus, des agriculteurs et des citoyens. Ils auront comme mission d'aller sur le terrain, identifier le bocage, dans le cadre du futur PLUi.

#### URBANISME

##### ZAC VALLON DES FRESCHES – CAHIER DES CHARGES DES LOTS 2-13, 3.16, 1.3

Il est donné oralement certaines indications sur les futurs acquéreurs des lots 2.13, 3.16, 1.34 informations contenues dans le cahier des charges.

#### FINANCES

##### RESEAUX – GAZ

GRDF, concessionnaire du réseau gaz naturel doit s'acquitter d'une redevance conformément aux articles L 2333-84 et L 2333-86 du code général des collectivités territoriales.

Le calcul de la redevance au titre de l'année 2016 s'élève à 515 €.

# Conseil municipal

## BIBLIOTHÈQUE

Par délibération en date du 07 janvier 2016, le conseil municipal a sollicité une aide financière auprès du Département dans le cadre du contrat de territoire. A la demande du Département, il y a lieu de préciser sur la délibération le montant inscrit au budget primitif 2016.

Les crédits ont été fixés au budget primitif 2016 pour un montant de 3 480 €.

## ASSOCIATION T'CHAO DOUDOU

Un dégât des eaux a été constaté le 07 juin 2016 dans les sanitaires de la salle de la maison des associations. L'association TCHAO DOUDOU avait entreposé du matériel (matelas à langer et table). Ce matériel a été endommagé, l'association demande la prise en charge du remplacement du dit matériel. Le coût est de 31.60 €.

## REMBOURSEMENT DE LA LOCATION

Une famille domiciliée à Vignoc a réservé la salle polyvalente pour une fête familiale.

Pour des raisons d'ordre personnel, cette fête n'aura pas lieu et la famille demande le remboursement de la location versée et encaissée.

Le conseil approuve le remboursement d'un montant de 161 € à la famille.

## REAMENAGEMENT

### DE L'EMPRUNT DE 800 000 €

Au vu du contexte des taux actuellement et l'attachement à vouloir réduire les frais financiers que supporte le budget communal, un réaménagement de l'emprunt de 800 000 €, contracté pour les travaux d'aménagement du centre bourg a été étudié. Le Crédit Agricole, porteur de l'emprunt et la Banque Postale ont été sollicités.

La Banque Postale proposait une offre intéressante mais le comité d'administration de celle-ci n'a pas donné suite sous prétexte d'un endettement trop élevé de la commune.

Le Crédit Agricole a fait une première proposition qui a été négocié au regard de la proposition de la Banque Postale, il vous est proposé de retenir le Crédit Agricole qui propose de

réaménager l'emprunt en taux variable en réduisant leur marge à 1.56 % au lieu de 3.50 % puis de passer en taux fixe à 1.83 %. Les frais d'indemnité sont les suivants : 6 mois d'intérêts = 4 145 €.

Le Conseil municipal approuve le réaménagement de l'emprunt de 800 000 € proposé par le Crédit Agricole.

## RESTAURATION SCOLAIRE

La cantine municipale accueille des enfants atteints d'allergie alimentaires. L'admission de ces enfants se fait dans le cadre d'un projet d'accueil individualisé (PAI) mis au point avec le médecin scolaire, les parents, l'école et la commune. Dans les cas les plus sévères, le médecin demande que la famille fournisse le repas pour l'enfant. Les plats sont réchauffés par les agents de la cantine et servis à l'enfant.

En 2005, la caisse des écoles en charge de la gestion de la cantine municipale avait mis en place un tarif pour ce type de prestations, il était de 1.25 € / repas/enfant (50% du prix du repas aux familles).

La gestion étant communale aujourd'hui, il convient de fixer un tarif spécifique pour les paniers repas. Il vous est proposé de fixer à 1.60 € le prix du panier repas dans le cadre d'un PAI, ceci représente 50 % du prix du repas demandé aux familles qui est de 3.21 €.

Le conseil municipal fixe le prix du panier repas à la cantine municipale pour les enfants accueillis dans le cadre d'un PAI où le recours à ce mode de restauration est demandé.

## RESTAURATION SCOLAIRE

La cantine municipale accueille des enfants atteints d'allergies alimentaires. L'admission de ces enfants se fait dans le cadre d'un projet d'accueil individualisé (PAI) mis au point avec le médecin scolaire, les parents, l'école et la commune. Dans les cas les plus sévères, le médecin demande que la famille fournisse le repas pour l'enfant. Les plats sont réchauffés par les agents de la cantine et servis à l'enfant.

En 2005, la caisse des écoles en charge de la gestion de la cantine muni-

pale avait mis en place un tarif pour ce type de prestations, il était de 1.25 €/repas/enfant (50% du prix du repas aux familles).

La gestion étant communale aujourd'hui, il convient de fixer un tarif spécifique pour les paniers repas. Le conseil municipal fixe le prix du panier repas à la cantine municipale, pour les enfants accueillis dans le cadre d'un PAI où le recours à ce mode de restauration est demandé, à 1.60 €, ceci représente 50 % du prix du repas demandé aux familles qui est de 3.21 €.

Le marché est conclu, à compter de la rentrée 2016-2017, pour une durée d'un an renouvelable deux fois.

Le conseil municipal attribue le marché « Fourniture et livraison de repas en liaison froide » à l'entreprise Restoria suivant les tarifs ci-dessus indiqués.

## SYNDICAT DU BASSIN VERSANT DE LA FLUME

### RAPPORT D'ETUDES

#### PREALABLES A LA RESTAURATION DU SITE DES LAGUNES DE LA VILLOUYERE

Le syndicat mixte du bassin de la Flume en partenariat avec la communauté de communes du Val d'Ille souhaitent mettre en œuvre des travaux de restauration du cours d'eau et des lagunes attenantes de l'ancienne station d'épuration de la commune, afin d'améliorer le fonctionnement hydrologique du cours d'eau et restaurer des zones humides fonctionnelles sur le site.

La métropole « Rennes Métropole » a été sollicitée pour le déplacement du réseau d'eaux usées qui lui appartient et qui passe actuellement dans la digue des anciennes lagunes.

Le conseil municipal émet un avis favorable sur la restauration du site des anciennes lagunes.

*Le compte-rendu officiel et complet de chaque séance du conseil municipal est en libre consultation à la Mairie et sur le site [www.vignoc.fr](http://www.vignoc.fr)*

# Urbanisme

Vous avez un projet de construction, de rénovation et/ou d'agrandissement pour votre habitation ou autre. M Yves-Michel FRESNEAU, Architecte Conseiller, se fera un plaisir de vous aider gratuitement dans votre projet. Ses permanences sont sur rendez-vous. Un planning de ces permanences est consultable en mairie.

## Permis de construire et de travaux

• OGER Maxime / PILGEAN Daphné	ZAC Vallon des Fresches, lot n°2-24	maison individuelle	18/07/2016
• PRECLOUX Eric	Le tertre Pique Bœuf	maison individuelle	27/06/2016
• DELALANDE Frédéric	allée de la clinerie	maison individuelle	03/08/2016
• CHESNOT Anne-Laure	ZAC Vallon des Fresches, lot n°2-29	maison individuelle	03/08/2016
• GICQUEL Benoît	ZAC Vallon des Fresches, lot n°1-37	maison individuelle	18/07/2016
• BELLEC Damien	ZAC Vallon des Fresches, lot n°1-36	maison individuelle	18/07/2016
• BERREE Samuel	ZAC Vallon des Fresches, lot n°1-35	maison individuelle	18/07/2016
• CRON Marine	ZAC Vallon des Fresches, lot n°2-4	maison individuelle	13/07/2016
• BORDAIS Nicolas / GRAVERON Elise	ZAC Vallon des Fresches, lot n°2-30	maison individuelle	20/07/2016
• MERIL Julien / LEGOFF Déborah	ZAC Vallon des Fresches, lot n°2-09	maison individuelle	26/09/2016
• PRECHOUX Gilles	La roche au gué	carport	02/08/2016
• COLAS Carole	ZAC Vallon des Fresches, lot n°2-28	maison individuelle	23/09/2016
• MOUTOUCOUMARO Marc Henri / GUIHEUX Pauline	ZAC Vallon des Fresches, lot n°2-14	maison individuelle	22/09/2016
• CHOLLET Olivier	ZAC Vallon des Fresches, lot n°2-8	maison individuelle	22/08/2016
• GAUTIER Antoine / DOUESSIN Elena	ZAC Vallon des Fresches, lot n°2-20	maison individuelle	06/09/2016
• RENAULT Dominique / ROBERT Michel	Allée de la villouyère	maison individuelle	20/09/2016

## Déclarations préalables

• CHEVALIER Christophe	2 allée des hirondelles	aménagement de combles, ravalement	28/06/2016
• Expert Solution Energie	2 allée du moulin	panneaux photovoltaïques	28/06/2016
• ROUSSEL Philippe	7 allée des noisetiers	remplacement de menuiseries	13/07/2016
• MONFORT Nicolas	6 rue des fraiches	Extension	29/09/2016
• LE JAN Yannick	42 allée du clos de la ruelle	Extension	07/10/2016
• Néotoa	allées de la villouyère, du moulin, du ruisseau, square du pré neuf	remplacement de menuiseries	07/10/2016

## Conciliateur de justice

Son rôle est de vous recevoir, à votre demande, en cas de litige entre particuliers et de tenter un règlement amiable de votre différend plutôt que de saisir le Tribunal d'Instance. Il intervient également sur des problèmes de voisinage (clôtures, haies, bruits et autres nuisances) ou dérivants des contrats (vente non conforme à la commande, défaut de délivrance, prestation de service mal exécutée...), ainsi que sur des litiges entre propriétaires et locataires.

- Mr JOUAN assure deux permanences par mois, sur rendez-vous à la mairie de Hédé-Bazouges, le mardi de 9h à 12h.  
Prendre contact auprès de la mairie au 02.99.45.46.18.

- Mr RIMASSON assure tous les 15 jours à la mairie de La Mézière le vendredi de 9h30 à 12h30.  
Prendre contact au 02.99.69.33.36.

### Assistante sociale

Vous pouvez contacter le CDAS de Saint-Aubin-d'Aubigné au 02 99 02 37 77 tous les jours (sauf le week-end) de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

### Infirmières libérales

- Mme LELAY Yolande  
La Trubailière - 35630 VIGNOC  
Tel : 02 99 69 83 37
- Mme COLIN Estelle  
5 allée de la fontaine - 35630 Vignoc.  
Tel : 07 88 53 12 50

# Mairie

12, rue des Ecoles - 35630 Vignoc  
Tél. : 02 99 69 82 46 - Fax. : 02 99 69 86 94  
mairie.vignoc@orange.fr

**En cas d'urgence, composez le 02 99 69 82 46 (répondeur mairie), un numéro d'urgence vous sera donné**

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h
				14h30 18h30	

## Point Poste

Les principaux services de la poste (recommandé, colis, retrait argent etc...) se font au Bar-Tabac "Le Refuge".

## Numéros urgences

Pompiers départementaux	18
Pompiers de Gévézé	02 99 69 02 02
Gendarmerie	17
Gendarmerie de Hédé	02 99 45 45 61
SAMU-Médecin de garde	15
Centre anti-poison	02 99 59 22 22
Allo Enfance maltraitée	08 00 05 41 41
SIDA info services	08 00 84 08 00
SOS viols	08 00 05 95 95
Chenil service - SACP	02 99 60 92 22

## Déchetterie

**Uniquement les déchets verts (tonte, taille de haies ou d'arbustes, déchets de jardin)**

La déchetterie est ouverte les lundis, mercredis, vendredis et samedis de 10h à 18h. Elle est située dans le bas de l'allée de la villouyère, en face du parc de loisirs.

Merci de récupérer vos sacs plastiques.

## Déchetterie de Tinténiac

> Lundi, mardi, mercredi, jeudi : 14h-17h\*  
> Vendredi, samedi : 9h-12h/14h-17h\*

\*Fermeture à 18h en horaire d'été.

## Bibliothèque horaires d'ouverture

Bibliothèque ouverte aux horaires habituels jusqu'au 10 juillet, seulement les mercredis (16h30 / 18h) et samedis (10h30 / 12h) jusqu'au 31 juillet.

La bibliothèque sera fermée du 1er août au 21 août. Reprise des horaires habituels à partir du 22 août.

Tél. : 02 99 69 82 37 bibliotheque@vignoc.fr

Bulletin municipal de Vignoc  
Mairie - Rue des écoles - 35630 Vignoc  
Tél. : 02 99 69 82 46

Responsables de la publication :  
JeanLe Gall

Dépôt légal en cours - *Reproduction intégrale ou partielle interdite sans autorisation.*



# Dates à retenir

## MANIFESTATIONS À LA SALLE POLYVALENTE

Dimanche 6 novembre : Bal organisé par l'ASVHG Cyclos et animé par M & S Music

Dimanche 13 novembre : Bal organisé par PAO et animé par Galaxie

Dimanche 20 novembre : Bal organisé par T'chao doudou et animé par Claudie PARKER

Dimanche 27 novembre : Braderie organisé par l'ASVHG Basket

Vendredi 9 décembre : Marché de Noël organisé par l'Apema

Dimanche 11 décembre : Bal organisé par PAO et animé par Galaxie

Dimanche 18 décembre : Bal organisé par le CATM et animé par Thierry SIMON

## MANIFESTATIONS

Samedi 19 novembre : Cours d'art floral pour adultes

Samedi 17 décembre : Cours d'art floral pour adultes

# Etat-civil

## NAISSANCES

LHERAULT Héloïse	La Thomassière	née 26 juin 2016
LAVEIX Thibault	32 allée du Clos Long	né le 29 juin 2016
DELANDE Melvin	10 rue Charlotte Lancelot	né le 25 juillet 2016
DENAIS Jules	14 rue de Charlotte Lancelot	né le 5 août 2016
LAMAZURE Marceau	10 allée des Roses	né le 26 septembre 2016
BUZIN BOURRET Sven	13 allée du Clos Long	né le 28 septembre 2016
LE GOFF DAMOUR Laurine	16 allée de la Fontaine	née le 2 octobre 2016

## MARIAGES

Arnaud MICHEL et Sophie LE ROUX

29 allée du Clos de la Ruelle le 17 septembre 2016

Bruno BADA et Céline DUPUIS

La Longrais le 24 septembre 2016

Alexis HONORE et Virginie CHOUPAULT

32 Le Petit Domaine à GEVEZE le 1<sup>er</sup> octobre 2016

## DECES

COLOMBEL épouse LEJAS Catherine	La Longrais	4 octobre 2016
NABAD veuve BRATS Colette	5 allée du Clos Bautreais	le 5 octobre 2016

# Déchetterie verte

La déchetterie verte de Vignoc est un service que la municipalité souhaite garder. Cependant, ces derniers temps, on constate un manque de civisme: des déchets sont déposés devant le portail.

L'ouverture et la fermeture de celui-ci se font par des bénévoles, qui doivent aussi débarrasser les déchets abandonnés.

Merci de respecter les horaires pour vos dépôts.

## Horaires de la déchetterie verte :

Les lundis, mercredis, vendredis et samedis de 10h à 18h.